

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICATION BIOLOGIQUE

Merci de remplir chaque section de ce formulaire (en fonction de vos activités) avec autant de précisions que possible. Ces informations nous permettront d'établir un devis pour la certification biologique de votre projet.

### I. Information générale

#### 1. Opérateur principal (société détentrice de la certification)

**Opérateur:** Nom société:

Adresse complète:

Pays:

Aéroport le plus proche:

Temps de trajet depuis l'aéroport : heures

**Responsable:** Nom:

Email:

Prénom:

Tél:

Fax:

**Type d'opération:**

Production végétale

Transformation

Export

Autre :

Cueillette sauvage

Stockage

Import

Apiculture

Négoce

Elevage

Avez-vous été accompagné dans ce projet de certification ? (formation, soutien financier, étude technique) Oui  Non

Si oui, quelle organisation vous a-t-elle accompagné?

Comment cette organisation vous a-t-elle accompagné?

#### 2. Sites

Listez les sites impliqués dans les opérations des produits biologiques et qui sont à inclure dans la certification.

**Opérateur:** Nom société:

Adresse complète:

Pays:

**Responsable:** Nom:

Email:

Prénom:

Tél:

Fax:

**Type d'opération:**

Production végétale

Transformation

Export

Cueillette sauvage

Stockage

Import

Apiculture

Négoce

Elevage

**Opérateur:** Nom société:

Adresse complète:

Pays:

**Responsable:** Nom:

Email:

Prénom:

Tél:

Fax:

**Type d'opération:**

Production végétale

Transformation

Export

Cueillette sauvage

Stockage

Import

Apiculture

Négoce

Elevage

**Opérateur:** Nom société:

Adresse complète:

Pays:

**Responsable:** Nom:

Email:

Prénom:

Tél:

Fax:

**Type d'opération:**

Production végétale

Transformation

Export

Cueillette sauvage

Stockage

Import

Apiculture

Négoce

Elevage

## II. Description du projet.

Veuillez décrire brièvement votre projet : nombre de sites, relation entre chacun, flux des marchandises, etc...

## III. Certifications demandées

- Règlement EU 2018/848 (pour le marché européen)
- NOP (réglementation américaine)
- JAS (réglementation japonaise)
- Réglementation marocaine n° 39-12
- Bio Suisse (Ecocert ne réalise que l'inspection, la certification est faite par Bio Suisse)
- Réglementation coréenne
- Autre réglementation biologique nationale :
- Autre(s) :

Pour les réglementations nationales, nous vous confirmerons qu'Ecocert est en mesure de fournir la certification demandée.  
**En fonction de la certification ou du programme sollicité, votre demande sera transmise au département correspondant.**

## IV. Lieu du projet, langue, historique

Merci de préciser le lieu de chaque unité de transformation & de stockage utilisés pour les produits à certifier

### Lieu:

Où sont situés les sites concernés par la production/transformation des produits biologiques ? (Nom du site):

Aéroport le plus proche & et temps de parcours depuis l'aéroport le plus proche ?

Par quel moyen y arrive-t-on ?

### Langue:

Quelles sont les langues parlées par les personnes susceptibles de participer à l'audit ?

L'ensemble des documents relatifs à votre projet de certification (documents comptables, certificats fournisseurs, ...) sont-ils disponibles sur les sites mentionnés ci-dessus ? Oui  Non

Si Non, merci d'indiquer le nom et l'adresse du site où ces documents peuvent être consultés:

Dans quelle langue ces documents sont-ils rédigés?

### Historique du projet:

En activité depuis? Quelle est la date de début de la production/ /activité biologique?

Avez-vous déjà été certifié? Oui  Non  Si oui, selon quels programmes / quelle réglementation?

Nom de l'organisme de contrôle:

Êtes-vous encore certifiés selon ces programmes/réglementations: Oui  Non

Confirmez-vous que vous n'êtes pas actuellement certifié par un autre organisme de contrôle pour des activités menées dans le même pays tiers en ce qui concerne une même catégorie de produits, y compris lorsque ces opérateurs ou groupes d'opérateurs interviennent à des étapes différentes de la production, de la préparation et de la distribution ?

Oui  Non

Avez-vous de l'expérience/des connaissances sur la certification des produits biologiques? Oui  Non

## V. Production agricole (si votre projet de certification inclut de la production agricole., veuillez remplir la(s) section(s) appropriée(s)

### 1 - Production végétale (culture)

Votre projet concerne-t-il la production végétale: Oui  Non  (Si non, merci de passer à la section suivante)

Taille de la surface totale cultivée à certifier : ha

Nombre de parcelles :

Nombre d'agriculteurs:

Liste des cultures à certifier et quantité estimée de la récolte annuelle:

Produit	Quantité	Produit	Quantité

Avez-vous aussi des parcelles non biologiques? Oui  Non

Si oui, surface des parcelles non-biologiques: ha

Liste des cultures non biologiques:


Existe-t-il un groupement de producteurs ? Oui  Non

(Si oui, merci de remplir la section concernant les groupements de producteurs, à la fin du formulaire)

### 2 - Cueillette de végétaux sauvages (Sans culture)

Votre projet concerne-t-il la cueillette de végétaux sauvages: Oui  Non  (Si non, merci de passer à la section suivante)

Taille des zones de collecte à certifier: ha

Nombre de zones de collecte : Nombre de cueilleurs\*: Nombre de centres de collecte\* :

Lieux de réception/stockage utilisés pour les produits cueillis:

Liste des produits à certifier et quantité estimée de la cueillette annuelle:

Produit	Quantité	Produit	Quantité

<sup>(\*)</sup> Pour la définition de « cueilleur » et de « centre de collecte », voir le guide Ecocert « La collecte de végétaux sauvages »

### 3 - Apiculture

Votre projet concerne-t-il l'apiculture: Oui  Non  (Si non, merci de passer à la section suivante)

Nombre de ruches dans l'exploitation?

Quantité estimée de la récolte annuelle de miel?

Les ruches sont-elles situées sur plusieurs sites séparés? Oui  Non  Si oui, combien de sites?

Avez-vous aussi des ruches non biologiques?

### 4 - Elevage (Production animale)

Votre projet concerne-t-il l'élevage animal: Oui  Non  (Si non, merci de passer à la section suivante)

Liste des animaux à certifier et nombre de têtes :

Type	Nombre	Type	Nombre

Informations complémentaires sur votre production agricole :

## VI. Transformation / stockage (si votre projet de certification n'inclut pas la transformation/stockage, merci de passer à la partie VI.)

### 1 - Sites de transformation

Nombre de sites de transformation :

Liste des sites:

Nom	Activités	Lieu (ville)

### 2 - Produits transformés

Nombre de produits transformés à certifier:

Liste des produits transformés et quantité estimée par an:

Produit	Quantité	Produit	Quantité

Transformez-vous aussi des produits non biologiques?      Oui       Non

Si oui, part du chiffre d'affaires réalisé avec la vente de produits biologiques:      %

Nombre total d'ingrédients utilisés dans les produits:

Avez-vous les certificats biologiques des ingrédients que vous achetez ?   Oui    Non

Si oui, pour quelle réglementation ces ingrédients sont-ils certifiés (UE, NOP, JAS, ...):

### 3 - Sites de stockage

Nombre de sites de stockage pour les ingrédients et produits transformés à certifier :

Ces sites de stockage sont-ils sous-traités?   Oui    Non

Si oui, sont-ils certifiés?      Oui    Non    Pour quelle réglementation? (UE, NOP, JAS, ...)

### 4 - Sous-traitants

Nombre de sous-traitants impliqués dans votre projet de certification:

Sont-ils certifiés?   Oui    Non    Pour quelle réglementation? (UE, NOP, JAS, ...)

Liste des sous-traitants:

Nom	Activités	Lieu (ville)

**Informations complémentaires sur vos activités de transformation et stockage :**

## **VII. Export / Import / Négoce**

## 1 - Produits

Nombre de produits biologiques exportés/ importés/ négociés à certifier:

#### Liste des produits, fournisseurs et quantité estimée de produits exportés/ importés/ négociés par an :

Tous les produits sont-ils certifiés? Oui  Non  Pour quelle réglementation? (UE, NOP, JAS, ...)

Avez-vous les certificats biologiques valides de tous vos fournisseurs ? Oui  Non

## 2 - Sites de stockage

Nombre de sites de stockage pour les produits à certifier :

Ces sites de stockage sont-ils sous-traités? Oui  Non

Si oui, sont-ils certifiés?

Oui  Non  Pour quelle réglementation? (UE, NOP, JAS, ...)

### 3 - Sous-traitants

Nombre de sous-traitants impliqués dans votre projet de certification:

Sont-ils certifiés? Oui  Non  Pour quelle réglementation? (UE, NOP, JAS, ...)

### **Liste des sous-traitants:**

Nom	Activités	Lieu (ville)

### **Informations complémentaires sur vos activités d'export, import, négoce :**

## FORMULAIRES SPECIFIQUES POUR LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Merci de compléter cette section si les cultures biologiques à certifier sont cultivées par un groupement de producteurs.

### Nombre de producteurs et surface des fermes

Nombre de zones de production (villages) :

Nombre de producteurs :  0-90  91-280  281-500  500 - 1200  1200-2000

Nombre exact de producteurs (si disponible) :

Nombre moyen de parcelles /producteur :

Surface moyenne des parcelles / producteur : ha

Surface totale de la zone cultivée : ha

Temps de trajet max. entre 2 producteurs : heures

Temps consacré au contrôle interne de 10 membres heures

Durée dédiée au contrôle interne de tous les producteurs /an : jours

Moyens de transport utilisés pour le contrôle interne:

à pied  moto  voiture  autre :

⇒ Merci d'envoyer un plan montrant la localisation de toutes les zones de production et de transformation

### Système de production et de commercialisation

Le groupement de producteurs est-il homogène (méthodes de production, conditions écologiques similaires) ? Oui  Non

L'achat et la distribution des intrants sont-ils centralisés ? Oui  Non

Les producteurs cultivent-ils aussi des cultures non biologiques? Oui  Non

Existe-t-il une production parallèle (même culture cultivée en biologique et en non biologique)? Oui  Non

Tous les producteurs commercialisent-ils leur production via le même acheteur? Oui  Non

### Système de contrôle interne (SCI) :

Existe-t-il un système de contrôle interne ? Oui  Non

### Information concernant votre SCI

Nombre d'inspecteurs internes :

Combien de fois par an les producteurs sont-ils inspectés?

Procédure d'inspection interne : (cocher les démarches réalisées)

- Inspection des parcelles biologiques
- Inspection des parcelles non-biologiques
- Inspection des zones de transformation et de stockage
- Contrôle des intrants utilisés (engrais, prévention des maladies, ...)
- Estimation de la récolte annuelle
- Vérification des documents (cahier de culture, cahier des ventes bio)
- Entretien avec chaque producteur
- Autres :

Toutes les inspections sont-elles enregistrées dans des rapports?

Oui  Non

Avez-vous un descriptif détaillé pour chaque ferme ?  
(plan/schéma montrant les parcelles et sites de transformation, historique des parcelles, contrat individuel)

Oui  Non  En partie

Avez-vous une liste des producteurs à jour?

Oui  Non

Tous les achats, ventes et stock sont-ils enregistrés?

Oui  Non

## Information complémentaire

*Merci d'ajouter toutes informations complémentaires utiles à la bonne compréhension de votre projet de certification*

*En signant ce document, vous vous engagez à respecter le programme demandé pour la certification, y compris :*

- a) à donner accès à l'autorité ou à l'organisme de contrôle à toutes les parties de toutes les unités de production et à tous les locaux à des fins de contrôle, de même qu'à tous les comptes et aux pièces justificatives pertinentes;
- b) à fournir à l'autorité ou à l'organisme de contrôle toute information nécessaire aux fins du contrôle;
- c) à présenter, sur demande de l'autorité ou de l'organisme de contrôle, les résultats des programmes d'assurance qualité menés de sa propre initiative;
- d) à informer par écrit et sans retard indu les acheteurs des produits concernés et à échanger des informations utiles avec l'autorité ou l'organisme de contrôle si une suspicion de manquement a été étayée ou ne peut pas être dissipée ou si un manquement portant atteinte à l'intégrité des produits concernés est avéré;
- e) à accepter le transfert du dossier de contrôle en cas de changement d'autorité ou d'organisme de contrôle ou, en cas de retrait de la production biologique, la conservation du dossier de contrôle pendant au moins cinq ans par la dernière autorité ou le dernier organisme de contrôle;
- f) à informer immédiatement l'autorité ou l'organisme de contrôle en cas de retrait de la production biologique;
- g) lorsque les sous-traitants des opérateurs ou des groupes d'opérateurs sont soumis au contrôle d'autorités ou organismes de contrôle différents, à accepter l'échange d'informations entre ces autorités ou organismes de contrôle;
- h) à réaliser les activités conformément aux règles de la production biologique;
- i) à accepter l'application des mesures correctives établies par l'autorité ou l'organisme de contrôle en cas de manquement ;
- j) de conduire vos opérations conformément à toutes les exigences locales applicables à l'opérateur.

<b>Lieu et date</b>	
<b>Nom et Signature</b>	

<b>Partie réservée à Ecocert</b>	Commentaires:
	Conclusion:
	Date:
	Signature:

